

concertation , élaboration PLU



De Francine <cinefrant@hotmail.fr>
À Antoine BARBET_Maire <antoine.barbet@villerssurcoudun.fr>
Cc Sylvie JAREK <doudou60113@live.fr>
Date 2022-04-26 20:24



Monsieur le Maire,

Suite à notre entrevue de ce mardi 26 avril 2022, au sujet de l' élaboration du PLU à Villers sur Coudun , nous vous confirmons souhaiter que certaines parcelles de terrains que nous possédons sur la commune soient classées en zone urbanisée (pour de futurs terrains à bâtir) :

- le village AC26 : 10a50ca .(un dossier de demande d 'urbanisme a été déposé en mairie le 28/03/2022)
- le champ Marie Rose ZB44 en partie (division parcellaire : angle de la rue de la gare et la route de Coudun , environ 6000 m2)
- le Cucu B55 75a60ca
- la Sens ZC57 42a43ca
- Le Noelet D350 18a70ca

Veuillez en prendre note et faire apparaître notre demande sur le dossier de concertation et le registre .
Nous vous remercions de nous tenir au courant de l'évolution du dossier PLU .
Est il nécessaire de venir à la mairie pour signer un document afin d'officialiser cette demande ?

En espérant que nos attentes soient satisfaites et qu' une suite favorable soit apportée , acceptez nos salutations respectueuses .

Consorts Thiebaut .

Envoyé de mon iPad